

Données départementales 2024 relatives aux violences sexistes et sexuelles

Vienne (86)

Observatoire des Violences sexistes et
sexuelles de Nouvelle-Aquitaine



Observatoire des violences
sexistes et sexuelles
de Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité



Données issues de la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

Les données suivantes sont issues de la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine et concerne le département de la Vienne (86) en 2024.

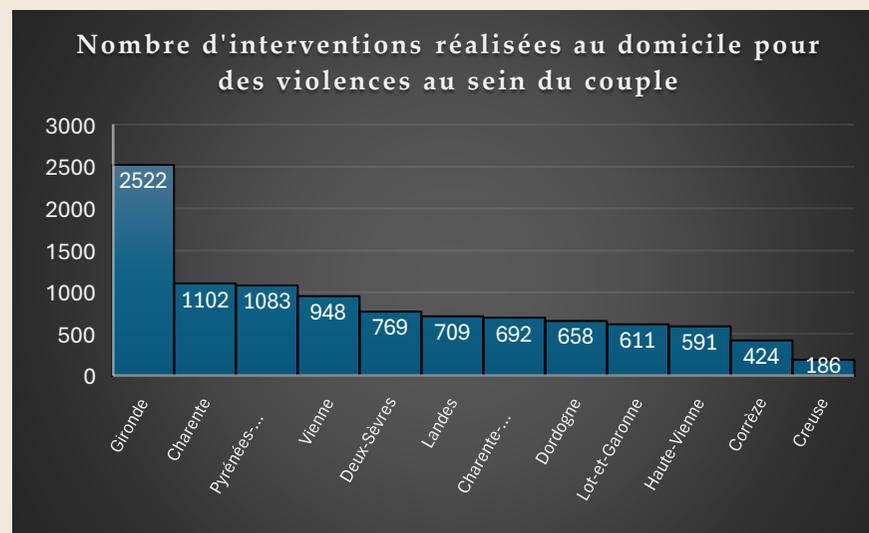
1. Les homicides ou tentatives d’homicides dans le cadre conjugal

Dans la Vienne en 2024, la gendarmerie a enregistré **1 cas d’homicide avec circonstance aggravante de conjugalité** (dont 100% de femmes) et **4 tentatives d’homicide avec circonstance aggravante de conjugalité** (dont 75% de femmes).

2. Les violences au sein du couple

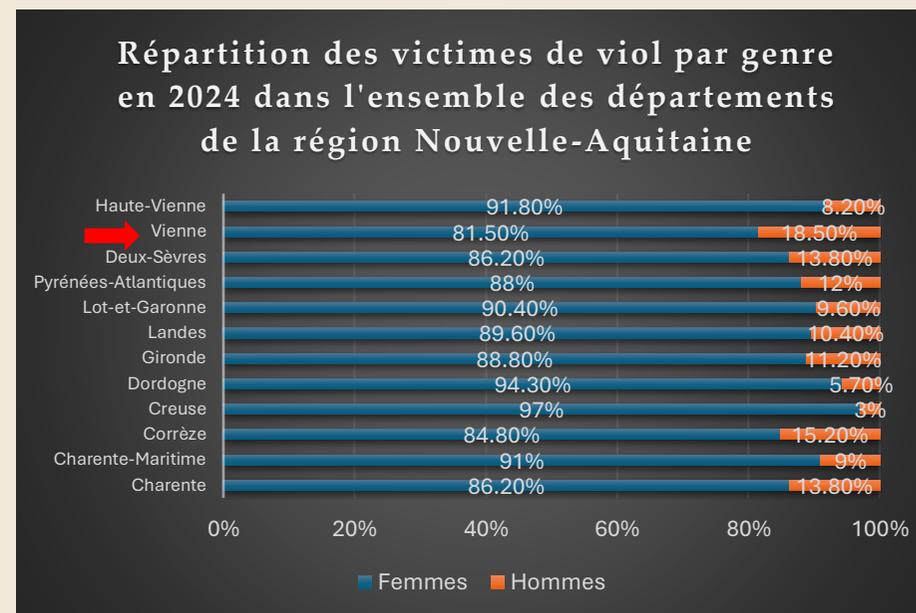
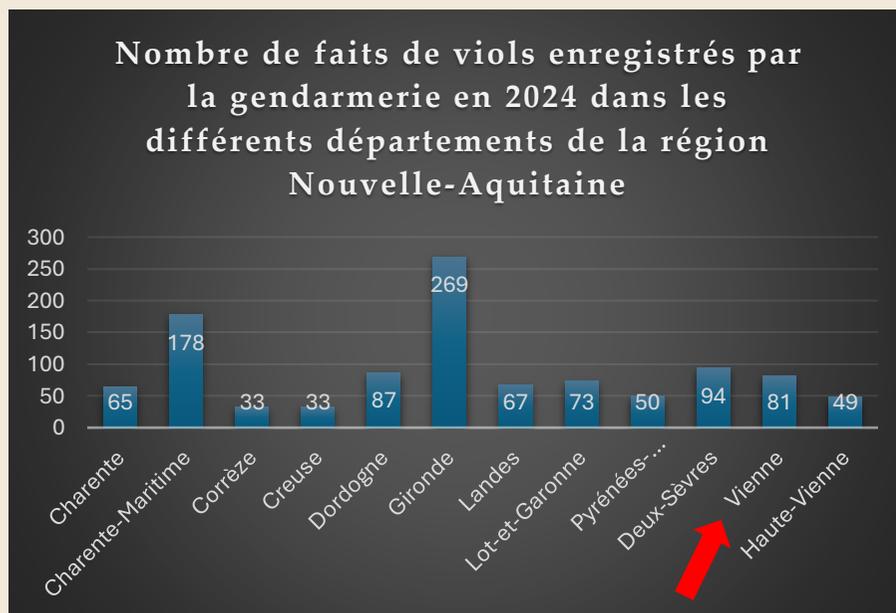
Type de violence	Nombre de victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
Violences sexuelles	50	96%
Violences physiques	477	81,8%
Violences verbales et psychologiques	93	80,6%

Nombre total d’interventions au domicile : 948 interventions motivées par des violences au sein du couple.

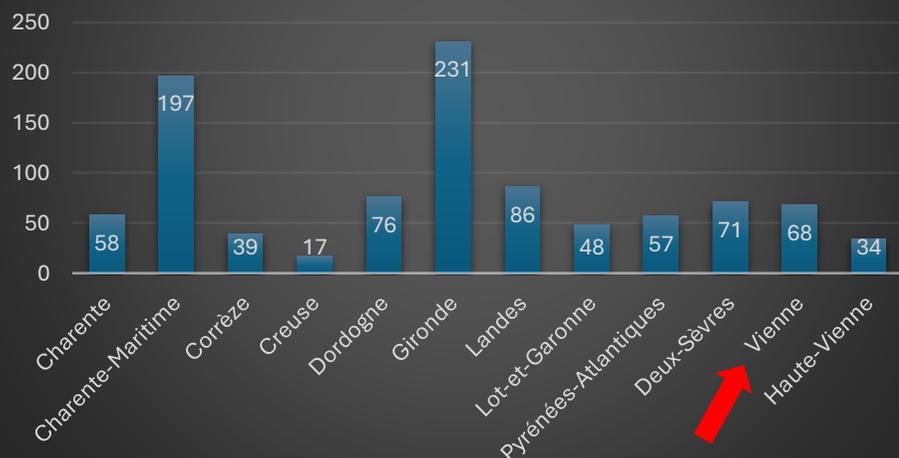


3. Les violences sexuelles

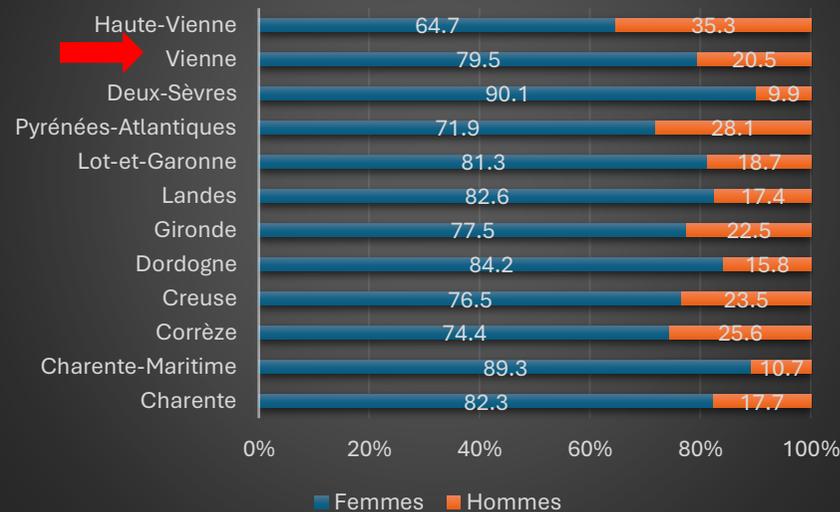
Type de violence	Nombre de victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
Viols	81	81,5%
Agressions sexuelles et harcèlement sexuel	68	79,5%



Nombre de faits d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel enregistrés par la gendarmerie en 2024 dans les différents départements de la région Nouvelle Aquitaine



Répartition du nombre de victimes d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel par genre en 2024 en Région Nouvelle-Aquitaine



4. Données complémentaires

Dans la Vienne en 2024, **65 plaintes** ont été prises "hors les murs" (hors des locaux de la gendarmerie).

En matière de prévention, **3182 personnes** ont été sensibilisées aux violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire dans la Vienne en 2024.

Données issues de la Direction zonale de la Police Nationale

Les données suivantes sont issues de la Direction zonale de la Police Nationale et concerne le département de la Vienne (86) en 2024.

1. Les violences intra-familiales

Les violences intra-familiales sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* » Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

	<u>Année 2023</u> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 86	705	575	81,56%

	<u>Année 2024</u> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 86	694	563	81,12%

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales enregistrées dans la Vienne par la police est passé de **705 en 2023 à 694 en 2024**, soit une **diminution de 1,56%** en un an.

*DIPN : Direction interdépartementale de la police nationale

2. Les violences conjugales

Les violences conjugales sont définies par l’OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d’une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d’ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l’agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l’ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

	<u>Année 2023</u> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 86	533	474	88,93%

	<u>Année 2024</u> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 86	552	482	87,32%

Le nombre de victimes de violences conjugales enregistrées dans la Vienne par la police est passé de **533 en 2023 à 552 en 2024**, soit une **augmentation de 3,56%** en un an.

*DIPN : Direction interdépartementale de la police nationale

3. Les violences intrafamiliales hors violences conjugales

	<u>Année 2023</u> (du 01/01 au 31/12/2023)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 86	174	102	58,62%

	<u>Année 2024</u> (du 01/01 au 31/12/2024)		
	Nombre total de victimes	Nombre de femmes victimes	Pourcentage de femmes parmi les victimes
D.I.P.N* 86	145	83	57,24%

Le nombre de victimes de violences intrafamiliales hors violences conjugales enregistrées dans la Vienne par la police est passé de **174 en 2023 à 145 en 2024**, soit une **diminution de 16,67%** en un an.



CONTACT

✉ observatoire.violences.na@gmail.com

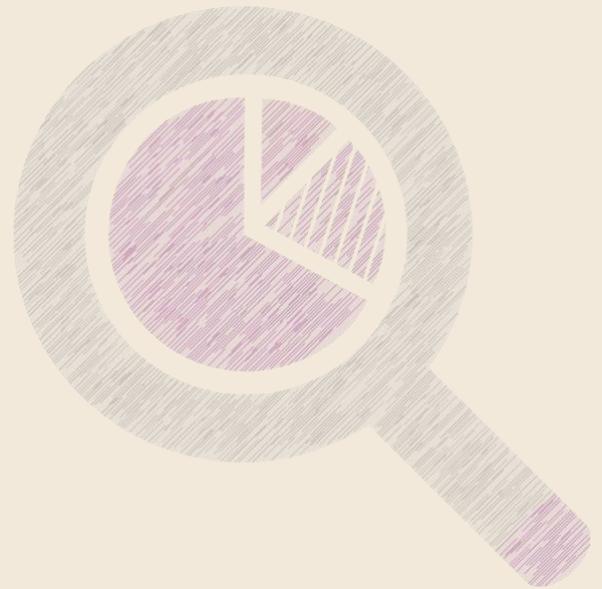
☎ Tel : 07.67.41.56.22

📷 @OVSSNA

🌐 @Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine

Site internet

www.observatoire-violences-nouvelleaquitaine.fr



Connaître, c'est prévenir